

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 33 [i.e. 39]

Artikel: Ce n'est pas la danse : [suite]
Autor: Bisse, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Porquìè lè tsambès! à ta pliance lài aré einmottà la tэта, que l'ai fe Féli.

— Te dis bin, Féli, mà la tэта étai dza via!

Un journal français se plaît à mettre sur le dos de la Suisse cette singulière histoire :

« Les guides de la Suisse ont maintenant un moyen infailible de procurer aux touristes le plaisir de voir des ours, moyennant finance.

On va voir comment s'y prennent ces gaillards au bâton ferré.

F... raconte à ses amis qu'un jour qu'il errait en artiste, sac au dos, à travers les montagnes, il se trouva tout à coup, en tournant un rocher, face à face avec un ours de haute taille. Aussitôt il arma son revolver et visa la bête à la tête, suivant le conseil d'Olivier Cromwell.

— Arrêtez, monsieur, arrêtez! s'écria vivement celui-ci.

— Hein? Quoi? Qu'est-ce que c'est que ça? Un ours qui parle le français de M. Littré!

— Mon Dieu, oui, monsieur, répliqua l'ours en s'approchant, mais en ayant soin de garder une distance respectueuse.

— Bon! mais je ne comprends toujours pas, répliqua le touriste sans désarmer.

— Permettez, reprit l'animal, voici la chose : Je suis un ancien limonadier du Valais. Les affaires n'allant pas, je suis venu ici. Or, les guides du pays se cotisent pour me payer cinquante sous par jour, à condition de jouer le rôle d'ours dans la montagne. Il paraît que cela fait très bien dans le paysage. Si, à ma vue, les voyageurs s'effrayent, les guides intrépides les rassurent et me mettent en fuite. En ce cas, à la fin de la journée, nous partageons, eux et moi, le pourboire de la reconnaissance. Ce n'est pas un mauvais métier, mais il y a des mortes-saisons. »

Il y a quelques années, eu lieu, au Grand-Théâtre de Marseille, la première représentation d'un opéra-comique dû à la collaboration de deux auteurs de cette ville et intitulé : *Les Gardes françaises*. Dans la première scène figurait un amoureux, qui, à l'ombre de la nuit, chantait sa peine sous les fenêtres de sa belle. De temps à autre, il mêlait à son chant un bruyant éternuement, et il expliquait qu'un rhume de cerveau était tout ce qui lui avait valu jusqu'alors son amoureux hommage, rendu souvent à pareille heure.

Deux éternuements passèrent, et l'effet que l'auteur s'était proposé fut atteint : le public se prit à rire. Par malheur, au troisième, un mauvais plaisant du parterre eut l'idée de répondre par un éternuement personnel à celui que l'auteur venait de faire entendre. On crut à une coïncidence fortuite. Mais l'acteur ayant continué son jeu de scène, ce furent trente spectateurs et bientôt tous ceux que contenait la salle qui éternuèrent. Cette fois, le but

fut dépassé, un rire général mit fin à la pièce, qui fut retirée.

Le lendemain, un journal satirique de l'époque ajouta à son compte-rendu de la représentation des *Gardes françaises* un dessin qui montrait les auteurs suivant le convoi funèbre de leur pièce. Au bas, on lisait ce quatrain qui fut attribué à l'auteur des paroles, un homme d'esprit :

Il est des santés si mauvaises,
Qu'un rien les conduit au tombeau ;
Voyez donc *les Gardes françaises*
Mourant d'un rhume de cerveau.

Le *Figaro* reproduit, d'après le *Times*, une curieuse conversation que le maréchal de Mac-Mahon aurait eue en 1860, avec un de ses amis. Ne pouvant la reproduire en entier, nous nous bornons au passage le plus saillant.

C'est le maréchal qui parle :

« C'était à l'époque du voyage de l'empereur en Algérie. Nous étions à Oran et, après dîner, nous entrâmes dans un kiosque où j'avais autrefois l'habitude de m'asseoir. L'empereur, le général Fleury, le général Castelnau et moi étions présents. Le général Fleury entra et sortit, et la conversation eut lieu entre l'empereur et moi : le général Castelnau écoutait. On vint à parler, je ne sais pourquoi, du coup d'Etat du 2 décembre. — Sire, lui dis-je, l'endroit où nous sommes a souvent été témoin de mes réflexions et de mes perplexités. Quand je reçus la nouvelle du coup d'Etat, je fus grandement affligé, je dois l'avouer à l'empereur.

Cette violation de loi m'apparut comme une chose sérieuse et terrible. Je ne suis point un rigoriste absolu. Je sais qu'il ne faut pas toujours obéir à la lettre de la loi. Je comprends que, quand le salut du pays l'exige, quand il n'y a rien autre chose à faire, quand toutes les tentatives ont échoué, je comprends alors qu'on puisse rompre avec la loi, et le salut du pays est alors une excuse pour cette violation. Mais, en 1851, le salut de la France exigeait-il que la loi fût violée? Il me semble que le président aurait pu arriver à s'entendre avec l'Assemblée, qu'on pouvait employer d'autres moyens qu'un coup de force. »

Les Français ont décidément la manie du calembourg; ils en font à tout prix. Ecoutez :

Calino est allé dernièrement en Angleterre.

De retour à Paris, sa femme lui reproche de ne pas lui avoir écrit.

— J'en avais pourtant bien l'intention, lui a-t-il répondu, mais je ne l'ai pas pu. En arrivant à Douvres, on a jeté l'ancre.

CE N'EST PAS LA DANSE

VI

Naturellement, sous le coup, Jacquot bondit furieux.

Il n'avait pas grande opinion de la force de son adversaire; Julien, lui-même n'en avait guère conscience. Cependant par

instinct de légitime défense il opposa son poing à l'agresseur, et d'un coup droit, solide, vigoureux sans effort, il l'envoya rouler, les quatre fers en l'air, dans le fossé bourbeux qui coulait le long de la berge.

Après quoi il s'éloigna, presque étonné de son succès et honteux de sa victoire.

C'était alors que le bancal lui avait vociféré sa promesse de vengeance.

Sa vengeance! — Le destin en avait décidé autrement.

Deux jours se passèrent. On était un jeudi.

Julien avait formé le projet d'en profiter pour se donner aussi un peu de vacances et aller visiter, dans un village non loin de là, un jeune instituteur de ses amis. Tout amoureux qu'il fût, il avait le sentiment des choses graves de la vie; et dans cette circonstance, peut-être éprouvait-il le désir d'un bon conseil ou même d'un confident sympathique.

Vers midi, il se mettait donc en route, et son plus court étant de se diriger par le chemin en question, ce chemin aux aventures, il se trouva bientôt, en y entrant, devant la place où, l'avant-veille, il avait envoyé rouler son méchant insulteur.

Quel sentiment le fit s'arrêter un instant pour examiner l'endroit avec complaisance? — Halte deux fois funeste, car elle devait être la cause de tristes événements.

Malheureusement, juste à la même heure, le boiteux, sa grande faux emmanchée en travers sur l'épaule, sa pierre à aiguiser au côté, s'en allait dans la même direction faucher un champ de luzerne.

La rencune n'était pas son moindre défaut, il avait vif sur le cœur le souvenir de sa déconfiture. Son vainqueur était son rival, donc doublement son ennemi. Le guigner de loin de son œil furet et s'élançait en criant: « hêt attendsmoi, sacristain, » — un mot décidément bête, — fut son premier mouvement. Mauvaise idée. Où courait-il? Il ne le savait pas. Peut-être à une nouvelle gourmade. N'importe; il courait pour le rejoindre; et à ce moment, Julien s'étant remis en marche, il voulut redoubler sa course dans la crainte de le voir s'échapper.

Alors il arriva une chose atroce.

Par quel horrible accident la faux, glissant de son épaule, vint-elle s'embarlificoter dans ses jambes? Prends garde, Jacquot, prends garde!

Mais l'impulsion était donnée. L'élan et l'ardeur le poussaient, et lorsqu'il se heurta contre l'obstacle, ce fut la lame qui lui opposa son tranchant, en lui ouvrant en diagonale dans le gras de la cuisse, et jusque sous la jarretière, une entaille de coutelas de boucher.

En s'affaissant aussitôt, le boiteux avait poussé un cri terrible.

A ce cri, Julien, surpris, avait tourné la tête; et quoique en raison de la distance il ne s'en expliquât pas d'abord la cause, en apercevant un être humain étendu par terre, il rétrograda.

Mais on avait entendu pareillement de la forge. Le maître, son ouvrier, Gloriette elle-même étaient sortis en hâte, et, mus par le même doute, ils accouraient de leur côté.

Alors la vérité leur apparut dans toute son horreur. Des deux blessures, le sang s'échappait à flots; chairs vives et artères, tout avait été tranché net, jusqu'à entamer l'os, et par toutes ces sources le sang coulait avec une telle abondance, qu'il y en avait déjà une mare au milieu du chemin.

Jacquot n'avait pas perdu la tête; mais il ne cessait de beugler des lamentations déchirantes.

A la vue de cette douleur, et surtout de cette mare rouge, affreuse, grandissante — et qui fumait, dernier détail pour elle, n'ayant plus rien d'humain, ce fut Gloriette qui, impressionnée au-delà de ses forces, s'évanouit subitement; et Julien, la relevant dans ses bras, la porta à la maison, où il la remit aux soins de la vieille servante.

Tout le voisinage était déjà en émoi. Le rebouteux se convainquit sans retard que ce n'était pas là un cas de sa compétence. Une prompte amputation pouvait seule sauver le blessé. Et cependant il lui sauva positivement la vie. En maîtrisant, sur-le-champ, par un étrangement impitoyable

une hémorrhagie qui, dans ces conditions, eût été vite à l'extinction, il donna le temps à Julien d'enfourcher le poney et d'aller au galop à la ville quérir un homme de l'art. L'opération s'effectua donc dans les formes. Disons tout de suite qu'au prix de grandes souffrances et d'un long appauvrissement, ce boiteux de malheur finit par s'en tirer. Ce qui après coup était de la chance. De plus la jambe coupée se trouvant être justement la mauvaise, il ne boita plus, — grâce à sa jambe de bois. Ce qui pouvait passer encore pour une heureuse disgrâce.

Eh bien! ce ne fut pas là le plus déplorable; — tant s'en faut.

Gloriette avait été frappée plus qu'on n'aurait pu le croire. Sa petite nature fine avait reçu là, d'un seul coup, une de ces commotions, paraît-il, qui ébranlent l'organisme parfois jusqu'à le briser. Lorsqu'avec beaucoup de peine, et après des heures d'attente, on parvint à lui faire reprendre ses sens, on eut bientôt la preuve qu'elle n'avait pas pour cela recouvré ses esprits. L'effraiment subit qui l'avait saisie en présence du blessé s'était comme figé sur son intelligence. Elle en était possédée. Un voile sanglant obscurcissait sa raison. Elle ne voyait plus que cela, elle n'avait plus d'autres paroles sur les lèvres: « Du sang... du sang... oh! que de sang!... » Une prostration sans nom s'était emparée d'elle. C'était à croire qu'une lésion sourde, irrémédiable, laissait dans son jeune corps tarir peu à peu la vie, comme une fuite. Elle n'avait nullement le délire; son égarement restait calme. « Du sang!... oh! que de sang!... » C'était l'unique image qui la poursuivait; et ces mots, elle les répétait avec tristesse plutôt qu'avec terreur. Idée fixe qui avait quelque chose de la folie de Macbeth, moins le crime, la conscience et le remords.

(La fin au prochain numéro.)

La maison-de-ville d'une localité que je ne nommerai pas, par respect pour le syndic, possédait un vaste galetas qui servait uniquement de séchoir, et les ménagères qui avaient la lessive allaient, sans autre, y pendre à tour de rôle leur linge. Cependant, au bout d'un certain temps, le plancher se trouva complètement détérioré, et personne ne voulait subvenir aux frais d'une réparation devenue urgente. Que fit le syndic? Il profita de la première assemblée communale pour s'écrier dans un beau mouvement d'indignation: « Désormais je ne laisse plus pendre personne sur le galetas de la maison-de-ville, si ce n'est les membres du conseil, monsieur le curé et monsieur le juge de paix. »

Un villageois voulant séparer deux mauvais drôles qui se battaient dans une auberge, fut battu à son tour et s'en retourna avec une grave blessure à la tête. Comme le chirurgien cherchait à se convaincre que le blessé n'avait pas la cervelle lésée: « Pas fôta dé tant tzerzi, dit celui-ci, se lavè zu on bocon dé cervalla, ne mé saré pas frota à cliiau dué canailles. »

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Carte céleste, avec horizon mobile.
Cartes de visites à la minute.
Fournitures de bureaux et d'écoles.
Registres, copie de lettres, presses à copier.
Impressions de factures, têtes de lettres, enveloppes, etc.
Couleurs anglaises, pinceaux, papiers teintés.
Serviettes maroquin et toile pour écoliers, étudiants et hommes d'affaires.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.